



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 14 mars 2024

Point de situation sur l'activité des Forges de Tarbes

- Les Forges de Tarbes, entreprise spécialisée dans la fabrication de corps d'obus, a repris son activité pour répondre aux attentes de l'Ukraine en matière de livraison de munitions et va poursuivre son plan d'augmentation de sa production.
- Les services de l'État et en particulier le ministère des Armées, au titre du développement et de l'entretien de la Base industrielle et technologique de défense (BITD) œuvrent pour s'assurer que toute la chaîne de production des munitions, de la fourniture des éléments de base, des matières premières, et jusqu'à leur fabrication, est opérationnelle.
- Le ministère des Armées travaille étroitement avec les Forges de Tarbes, maillon essentiel de la production d'obus d'artillerie, en particulier ceux que la France fournit à l'Ukraine.

Alerté sur les difficultés rencontrées par l'entreprise dans le passé, l'État s'est mobilisé dès 2020, permettant notamment en 2021 l'identification d'un repreneur qui a proposé un plan d'investissement dans l'outil industriel. En 2022 et 2023, l'État a accordé à l'entreprise deux avances remboursables, pour un montant total de plus de 7 millions d'euros afin de moderniser et d'améliorer les capacités de l'outil de production.

Le plan d'amélioration des capacités de production se poursuit avec pour objectif que la société ne soit pas le facteur limitant de l'augmentation de la production des munitions du canon Caesar, laquelle fait intervenir plusieurs industriels.

Après l'interruption d'une étape du processus de production de quelques semaines, celle-ci a repris le 7 mars. Selon les dirigeants de l'entreprise, l'interruption de production ne remet pas en cause l'atteinte des objectifs de production de l'année.

Les Forges de Tarbes font l'objet d'un suivi régulier par la DGA dont les équipes se sont rendues sur le site récemment et doivent y retourner dans les prochains jours, afin de constater le niveau de production atteint et de s'assurer de la poursuite de la mise en œuvre du plan d'investissement.

Contacts media :
Direction générale de l'armement
Service de presse
dga.presse.fct@intra.def.gouv.fr
09 88 67 21 59

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

Délégation à l'information et
à la communication de la défense

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15